

## ADZRP : les tracés « ne sont pas acceptables »

Lors de l'assemblée générale de l'ADZRP, les adhérents ont été nombreux à rejeter les tracés imposés par SNCF Réseau et l'État pour le contournement de la voie ferrée.

**« Sans concertation sérieuse avec les personnes concernées, ces propositions qui maintiennent la ligne ferroviaire en zone dangereuse et occasionnent des nuisances supplémentaires aux riverains, ne sont pas acceptables ».**

Concernant le Programme d'accompagnement aux risques industriels (PARI), les adhérents ont rappelé « qu'ils disposent d'un délai courant jusqu'au mois de septembre 2017 pour se prononcer sur la réalisation ou non des travaux qu'ils jugent coûteux (6 140 000 € montant estimatif annoncé lors de la séance

du conseil communautaire du 3 février 2015) et d'une efficacité douteuse. » Ils rappellent également que l'industriel, générateur des risques, participe pour seulement un tiers des dépenses, les deux autres tiers étant financés par les collectivités et l'État. Les riverains ont exprimé leur inquiétude à propos du transport de matières dangereuses en zone urbaine, notamment rue du Stade.

Enfin, les responsables d'ADZRP se sont engagés auprès des adhérents à suivre le dossier PPRT et le recours contentieux contre l'arrêté préfectoral du 21 février 2014 approuvant le PPRT transféré au Conseil d'État et à signaler les nuisances constatées (odeurs, fumées, bruits) aux émetteurs.